

1. LES ESPÈCES NON TRADITIONNELLES, SECTEUR PRIORITAIRE

2. OBJET

Aider les délégués commerciaux au sein d'AECEC à élaborer un plan de promotion du commerce (auquel contribuent les missions) qui aille dans le sens de l'intérêt de l'industrie canadienne de la pêche, c'est-à-dire permette de profiter des débouchés actuels et éventuels et de surmonter les contraintes commerciales les plus importantes dans l'exploitation des espèces sous-utilisées (non traditionnelles).

La réalisation des examens des perspectives du marché mondial vise à élever et à stabiliser les revenus tirés des exportations de poissons d'espèces non traditionnelles, afin que l'industrie canadienne puisse rentabiliser ses investissements et les efforts qu'elle aura consacrés à ce domaine.

3. DESCRIPTION DU SECTEUR

3.1 APERÇU

Le Canada a jusqu'ici bien réussi dans l'exploitation commerciale des espèces non traditionnelles. On peut en donner pour exemples nos ventes d'oeufs de capelan au Japon, de morceaux de crabe des neiges du Québec et du Nouveau-Brunswick dans ce même marché et de filets frais de sébaste aux États-Unis. Ces secteurs ne se sont cependant développés ni rapidement, ni facilement. Pour chacun, il a fallu repérer un débouché nouveau, mettre au point des produits répondant fidèlement à la demande, former une équipe de vente dynamique et s'assurer la collaboration active des ministères et organismes fédéraux et provinciaux.

Le Canada compte parmi les principaux pays exportateurs de produits de la mer. La diversification de l'industrie vers les espèces non traditionnelles prend toutefois une importance accrue, en raison de l'instauration du moratoire sur la morue du Nord et de la réduction des contingents pour les autres poissons de fond, qui auront un effet considérable sur les économies régionales. L'industrie et les responsables gouvernementaux devront relever le même défi : créer de nouveaux débouchés pour l'exploitation de ce secteur.

La zone de pêche de 200 milles garantit l'accès à la ressource en espèces non traditionnelles et le système canadien devrait en assurer une gestion efficace et une exploitation viable.

Pour certaines espèces réputées de poissons de fond et de mollusques et crustacés, les effets de la surpêche sont pleins d'enseignements; les nouveaux principes et pratiques de gestion devraient prévenir la répétition des erreurs passées. Le développement durable figurera de plus en plus parmi les priorités de tous les intervenants.

Les espèces non traditionnelles des deux littoraux reçoivent une attention croissante. L'économie de ces deux régions pourra profiter d'une meilleure exploitation de ces ressources abondantes, mais sous-exploitées. On s'affaire actuellement à les mieux connaître; les prises de navires canadiens sont en hausse et les procédés de transformation se multiplient. À l'est et à l'ouest du pays, près de cent projets en sont à diverses étapes de réalisation.